

Indemnités et réparation du préjudice devant le tribunal du travail

Comment les juridictions polynésiennes évaluent-elles les indemnités ? Tour d'horizon des barèmes, des pratiques et des tendances locales pour renforcer l'argumentation des avocats.

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Avocat

Horaires :

- 13h – 16h

Lieu et prix

Lieu :

- L'hôtel intercontinental Tahiti Resort & Spa

Prix :

- 33 000 FCFP

Contenu de la formation

- Cadre légal des indemnisations en Polynésie
- Jurisprudence locale : niveaux d'indemnisation observés
- Préjudices annexes : moral, perte de chance, atteinte à la carrière
- Argumentation et contre-argumentation devant le juge
- Atelier pratique : analyse de dossiers réels anonymisés

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Animé par le président du tribunal de travail